

Promotion interne

Ecris par SAMOT Max

Jeudi, 27 Août 2009 12:10 - dernière révision Mardi, 03 Avril 2012

Elle est ouverte aux Fonctionnaires. Elle permet à un agent de changer de cadre d'emplois et même de catégorie.

Les possibilités de nomination à ce titre sont prévues pour chaque cadre d'emplois – ce dernier définit ses propres critères : âge, grade, catégorie, services publics, services effectifs, examen professionnel, quota.